



FICHE DEMANDE DE PERMIS OU CERTIFICAT

MURS DE SOUTÈNEMENT

Le service de l'urbanisme et de l'environnement vous contactera si des informations supplémentaires sont requises.

DOCUMENTS A FOURNIR

1. Le plan d'implantation à l'échelle démontrant la localisation des travaux, du bâtiment, de la piscine ou de la construction par rapport les limites de terrains.
(Si vous avez un ancien plan d'implantation ou certificat de localisation et qu'aucune modification n'a été faite depuis la date ou il a été produit, vous pouvez utiliser celui-ci pour indiquer la localisation des travaux.)
2. Les copies des plans, élévations, coupes et croquis de l'ouvrage pour que l'inspecteur puisse avoir une bonne compréhension du projet de construction et de l'usage projeté du terrain. Ces plans doivent être dessinés à l'échelle. Les plans soumis doivent être scellés et signés par un ingénieur membre de son ordre.
3. Devis ou soumission de l'entrepreneur responsable des travaux (Si ce document n'est pas disponible veuillez remplir le point 8 de la section INFORMATIONS A COMPLÉTER).
4. La fiche d'information dûment remplie et signée.
5. Procuration signée (Dans le cas où le demandeur n'est pas le propriétaire)

INFORMATIONS A COMPLÉTER

1. Demandeur

2. Coordonnées du demandeur

Adresse : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Retournez cette fiche remplie ainsi que les documents requis au service de l'urbanisme et de l'environnement, joignable aux coordonnées ci-dessous :

4, rue Saint-Jean-Baptiste,
Rivière-Trois-Pistoles
(Québec) G0L 2E0
www.notredamedesneiges.qc.ca

Téléphone : 418-851-3009 poste 4
Télécopieur: 418-851-3169
urbanisme@notredamedesneiges.qc.ca

*Le traitement d'une demande peut prendre jusqu'à 30 jours suivant la réception d'une demande complète.
Vous devez avoir un permis valide ET signé AVANT de débiter vos travaux.*



Municipalité de
Notre-Dame-des-Neiges

FICHE DEMANDE DE PERMIS OU CERTIFICAT

MURS DE SOUTÈNEMENT

Le service de l'urbanisme et de l'environnement vous contactera si des informations supplémentaires sont requises.

3. Adresse des travaux projetés

4. Description détaillée des travaux projetés

5. Coordonnées de l'entrepreneur responsable des travaux

6. Date projetée de début des travaux

7. Date projetée de fin des travaux

8. Coût estimé des travaux (Si un devis ou une soumission n'est pas disponible)

Retournez cette fiche remplie ainsi que les documents requis au service de l'urbanisme et de l'environnement, joignable aux coordonnées ci-dessous :

4, rue Saint-Jean-Baptiste,
Rivière-Trois-Pistoles
(Québec) G0L 2E0
www.notredamedesneiges.qc.ca

Téléphone : 418-851-3009 poste 4
Télécopieur: 418-851-3169
urbanisme@notredamedesneiges.qc.ca

*Le traitement d'une demande peut prendre jusqu'à 30 jours suivant la réception d'une demande complète.
Vous devez avoir un permis valide ET signé AVANT de débiter vos travaux.*